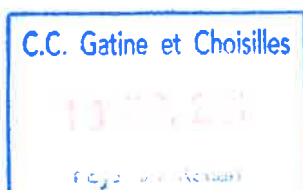


Tours, le 14 AVR. 2021

POLE ONGENIERIE ET PARTENARIATS

Communauté de communes Gâtine et Choisses –  
Pays de Racan  
Monsieur Antoine TRYSTRAM  
Président  
LE CHENE BAUDET  
37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER



Objet : Avis du Conseil départemental d'Indre-et-Loire sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Neuillé-Pont-Pierre.

Monsieur le Président, *cher Antoine,*

Par courrier reçu en date du 23 mars 2021, vous sollicitez l'avis du Conseil départemental, sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Neuillé-Pont-Pierre.

Après avoir pris connaissance du projet qui porte sur une modification des règles de stationnement pour les activités logistiques dans le cadre de la vente d'un lot sur le parc d'activités Polaxis, celui-ci **n'appelle pas d'observation de la part du Conseil départemental qui émet ainsi un avis favorable au projet de modification simplifiée du PLU de la commune de Neuillé-Pont-Pierre.**

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma sincère considération.

*Antoine*

Le Président  
du Conseil départemental d'Indre-et-Loire,



Jean-Gérard PAUMIER